

RIEN A DECLARER ?



Les experts conseillent le politique, informent la population et forment les (futurs) médecins. Leur objectivité peut être mise en doute quand ils entretiennent des liens d'intérêts avec des firmes privées. Les conflits d'intérêts des experts constituent un problème de santé publique, cause de morbi-mortalité et de détournement des ressources. Ils peuvent aboutir à la capture de certaines institutions et influencer la prise de certaines décisions hors du bien commun.

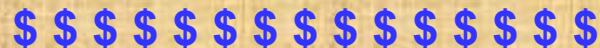


Le GRAS appelle:

- > les politiques belges:
à faire appliquer et renforcer la loi imposant aux experts des commissions de la santé publique et de l'environnement la déclaration de leurs liens d'intérêts
- > les médecins :
à signer la déclaration « NON MERCI » proposée par la Revue Prescrire où ils s'engagent à pratiquer la médecine en toute indépendance
- > les enseignants, les sociétés scientifiques et les universités mais aussi les associations de malades:
à déclarer leurs liens d'intérêts et les sponsorings de leurs départements sur leur site internet et avant toute prise de parole en public

Une campagne d'action du GRAS
Groupe Recherche Action Santé
www.gras-asbl.be
154, rue de Courcelles à B6044 - ROUX
BELGIQUE
La Publivigilance® en actions

**PLUS DE TRANSPARENCE
POUR UNE EXPERTISE
INDEPENDANTE EN SANTE**



Qui se cache derrière cet expert ?

